

- des forces navales et aériennes, affectées aux manoeuvres de l'OTAN dans l'Atlantique et devant faire partie de la Force navale permanente de l'Atlantique;
- en cas de crise, un groupe-brigade et deux escadrons de *CF-18* basés au Canada mis à la disposition de l'OTAN;
- participation (150 personnes environ) au Système aéroporté d'alerte lointaine, à d'autres programmes de l'OTAN financés en commun et à la dotation en personnel de différents quartiers généraux de l'OTAN en Europe;
- contribution aux dépenses créées par la vérification de la limitation des armements en Europe; et
- possibilité pour les alliés de venir s'entraîner sur son territoire, contre remboursement des frais encourus.<sup>5</sup>

### DÉBAT PARLEMENTAIRE

Bien que la décision de se retirer complètement d'Europe ait valu au Canada de durs reproches de la part des gouvernements alliés à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, à Lisbonne, en avril 1992, il n'y a pas eu de véritable débat sur la question au Parlement. Le Nouveau Parti démocratique est pour un retrait canadien de l'OTAN. Dans un Livre vert publié en janvier aux fins de discussions, les critiques du Parti libéral se déclaraient, au contraire, favorables à un maintien du pays dans l'Alliance, tout en précisant que la nouvelle nature des relations Est-Ouest donne au Canada plus de latitude pour modifier la teneur de sa contribution. Il devrait donc pouvoir réorienter son rôle au sein de l'OTAN de manière à mieux servir les intérêts de sa propre sécurité.<sup>6</sup>

### OUVRAGES DE RÉFÉRENCE RÉCENTS

Carlson, Adolf, «Who Will Stand the Nordic Guard?», Centre for International Relations, Queen's University, Kingston, 1991.

Gere, François, «L'Europe et l'OTAN dans la stratégie américaine», *Défense nationale*, août-septembre 1991, p. 49-67.

Hahn, Walter, «The U.S. and NATO: Strategic Adjustments», *Global Affairs*, automne 1991, p. 43-69.

---

<sup>5</sup> Ministère de la Défense, *Politique de défense 1992*, p. 10.

<sup>6</sup> Livre vert libéral sur la Défense nationale, présenté par l'honorable Bill Rompkey, M.P., par le vice-amiral Fred Miffin, M.P., et par M. Len Hopkins, M.P., en janvier 1992.